COMMUNIQUÉ

Le 01/11/26

DES MILITANT.E.S DE BASSINES NON MERCI INTERDIT.E.S DE MANIFESTATION CE WEEK-END

Comment empêcher des militant.e.s de manifester le 31 octobre ? En abusant d'un outil administratif redoutable : la MICAS (Mesure individuelle de contrôle administratif et de surveillance). Trois membres de Bassines Non Merci 86 en ont été victimes ce week-end, leur interdisant ainsi toute possibilité de joindre leurs voix au mouvement social en cours.

Vendredi 30 octobre, en milieu de journée, trois membres de Bassines Non Merci 86 ont eu la visite des forces de l'ordre à leur domicile respectif pour leur signifier qu'iels étaient considéré.e.s par le ministère de l'Intérieur comme des **militant.e.s de l'ultra gauche et de l'écologie radicale, et par extension comme terroristes ou prônant des actes de terrorisme**.

A ce titre, iels devaient aller pointer à la gendarmerie ou au commissariat chaque jour, avaient interdiction de quitter leur lieu de résidence, de paraître dans tous les lieux faisant l'objet d'une interdiction de manifestation ni même sur les itinéraires ou abords déclarés. **Une interdiction pure et simple de manifester à cause de leurs engagements militants, sans faits précis reprochés.**

Une semaine après l'attentat terroriste raciste et islamophobe de Trappes et de la Verrière, **comment l'Etat peut-il oser instrumentaliser ainsi l'horreur ?** Dans la continuité de ses prédécesseurs, ce gouvernement continue à faire le lit de l'extrême-droite. La répression contre celleux que l'Etat qualifie de "jeunes des quartiers", d' "ultra gauche", du "monstre LFI" s'abat aussi sur les militant.e.s écologistes désigné.e.s comme terroristes, entravant leurs participations au mouvement populaire global.

Nous sommes de l'écologie qui s'attaque à l'agro-industrie, qui accapare terres et profits, qui contraint les corps des travailleur.se.s et qui empoisonne les vivants. **Notre collectif "Bassines Non Merci" se tiendra toujours aux côtés de celleux qui en sont les victimes, en première ligne celleux qui peinent à boucler les fins de mois**. Les bassines font partie du même capitalisme qui opprime les paysan.ne.s, et rend nos caddies toujours plus chers et moins remplis.

Les mesures répressives qui touchent nos camarades **n'empêcheront pas notre mouvement d'être présent partout où s'exprimera la colère contre cet Etat écocodaire**, aux côtés des plus jeunes, des Gilets jaunes, des travailleur.se.s, des chômeur.se.s, des retraité.e.s... Nous étions dans la rue hier. Nous y serons demain et tant que nos voix ne seront pas entendues.

Nos camarades ont déposé un référé-liberté devant le tribunal administratif de Poitiers qui a désavoué le ministère de l'Intérieur, en déclarant ces Micas illégales et portant une atteinte grave aux libertés de nos camarades.

Nous affirmons notre solidarité envers toutes celles et ceux qui subissent la répression policière, judiciaire et administrative, notamment nos camarades d'Urgence Palestine qui font aussi l'objet de Micas. Nous sommes convaincu.e.s que cette injustice supplémentaire contribuera à grossir les rangs de la lutte.

No bassaran !

Le collectif inter Bassines Non Merci